



Au fil du Salon

A la pêche aux infos

N°11

MAI

2021

Pour lutter contre l'épidémie, les gestes barrières, le port du masque restent toujours obligatoires par arrêté préfectoral jusqu'au 1 er juin (même pour les personnes vaccinées). A partir du 19 mai, le couvre feu sera repoussé à 21h, accompagné d'une réouverture des commerces non essentiels, des terrasses, des musées, et des salles de cinéma avec des jauges limitées. Pour les associations, nous attendons la parution de l'arrêté préfectoral.



Festivités:

Commémoration de la Victoire du 8 Mai 1945:

Remerciement à Jean-Michel POTHAT qui a suppléé notre Gigi FRANCHEQUIN, l'Adjudant de la gendarmerie, le Capitaine des pompiers, la musicale des 4 rivières, les deux porte-drapeaux, les adjoints au maire présents. Tous respectueux des gestes barrières.



Marché aux plantes:

Le marché aux plantes, organisé le samedi 8 mai par la municipalité, fut une belle réussite.

De 8h à 13h, la place du Bosquet a accueilli de nombreuses familles respectueuses des gestes barrières, venues acheter des plantes pour leurs maisons et jardins. La municipalité tient à remercier très chaleureusement les serres CANEY et VOUILLOT, arbres et plantes 70 ainsi que l'AMAP des 4 rivières, qui ont permis la réussite de cet évènement.

Un grand merci aussi au Syndicat d'initiative pour le prêt des gaufriers, à la maison de retraite pour la confection de la pâte à gaufres et à Croq'Loisirs pour les stands et la machine à café.



Le 8 mai a été l'occasion de mettre en place le nouveau panneau d'affichage de la place du Bosquet avec d'un côté le plan de Dampierre-sur-Salon et de l'autre le règlement de la place du Bosquet. Il a été réalisé par l'entreprise Patrick TONDU et notre adjoint municipal Frédéric

Halloween:

Afin de prévoir les décorations du village pour le dimanche 31 octobre, nous sommes à la recherche de courges pour la confection d'un décor au bosquet. Nous faisons appel à la générosité des habitants pour nous en offrir. Ce sera aussi l'occasion de lancer un concours pour élire la personne qui aura réussi à faire pousser la plus grosse cucurbitacée.





Vie des associations:

- Réouverture du musée des minéraux 1 samedi après midi par mois de 14-17h à partir du 12 juin. Le cinéma ouvrira le 3 septembre.

- Samedi 8 mai, les archers Dampierrois organisaient leur traditionnel « tir de l'abat oiseau » afin d'élire leur Roy. Malgré un vent violent qui rendait les tirs compliqués, le président du club Michel BLONDY a réussi le tir parfait et a été élu Roy. Notre Maire Régis VILLENEUVE, membre historique de l'association, a, quant à lui, raté de peu l'oiseau.

- Le groupe de course à pied « les foulées du Salon » va reprendre ses sorties hebdomadaires jeudi 20 mai. Rendez vous sur le parking de la salle BEAUVALET à 19h15, pour le départ des deux groupes, l'un sur 5km et l'autre sur 10km. Les personnes de tous niveaux sont les bienvenues, plus d'informations sur la page facebook « les foulées du Salon ». Port du masque obligatoire avant le départ et à l'arrivée.



Informations diverses:

- L'adresse mail de la mairie de Dampierre sur Salon a changé: mairie@dampierresursalon.fr

- Le chemin du Tacot, du côté de Roche, est désormais bloqué à la circulation par la mairie de Roche afin d'éviter le nombre croissant de véhicules qui empruntent les bois.

- Les agents communaux ont paré nos rues et places de fleurs et plantes aromatiques aux senteurs et couleurs printanières et estivales, et Yves, notre ancien, s'attèle au « jardin du maire ».



- Elections : Pour les élections régionales et départementales du 20 et 27 juin, merci de prévoir votre carte d'identité et votre stylo. Il pourra vous être demandé de baisser votre masque pour vous identifier.

Dampierre sur Salon étant chef lieu de canton, nous avons organisé la mise sous pli pour l'élection départementale pour les 50 communes du canton. La municipalité a fait appel à la mission locale qui a permis de libérer 5 jeunes volontaires pour cette action citoyenne. De plus, des jeunes et moins jeunes Dampierrois(soises) sont mobilisés sous le contrôle de Tiphaine FIDANZA responsable des élections à la mairie.

- Au 19 mai , l'institut de beauté « Clair de Lune » réouvre, ainsi que le café de la poste avec l'autorisation provisoire de la mairie pour une plus grande terrasse.

- Angélique DECHANET, Diététicienne, reçoit sur rendez vous (06.06.96.20.10) tous les mercredis des semaines impaires et jeudis des semaines paires au pôle de santé .

<https://angelique-dechanet-dieteticienne-26.websselfsite.net/>

- De nouveaux services au bureau de tabac « SNC Matéo » :

- Paiement des factures du trésor public. (Ordures Ménagères, eau, cantine, loyer...)
- Timbres fiscaux (pour amendes, carte d'identité, passeport...)
- Cartes Grises

- Elections : Avis aux volontaires:

Nous recherchons des personnes pour la tenue du bureau de vote des 20 et 27 juin par créneau de 2H.

